

Union - Discipline - Travail

Réf: Dossier N°: 54220

## **AVIS DE CONSTITUTION**

## SOCIETE « GROUPE LA NOUVELLE CONSCIENCE AFRICAINE » en abrégé «N.C.A »

Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE CHATEAU, 50 M APRES LA PHARMACIE CHATEAU, 01 BP 401 ABIDJAN 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28 Aout 2018, et enregistrés au CEPICI le 13 Sept 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

<u>Dénomination:</u> « GROUPE LA NOUVELLE CONSCIENCE AFRICAINE » en abrégé «N.C.A ».

<u>Objet:</u> assistance medicale : prise en charge médicale ;représentation en assurance ;achat et vente de fournitures de matériels et équipements de tous biens médicaux et biomédicaux ;formation, l'assistance et la recherche dans le domaine médical et biomédical .prestations diverses

<u>Capital social:</u> 10 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Cent Mille (100.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

<u>Siège social:</u> ABIDJAN - COCODY ANGRE CHATEAU, 50 M APRES LA PHARMACIE CHATEAU, 01 BP 401 ABIDJAN 01 GERANT: Monsieur GNADJA DOGBA CHRISTOPHE.

**RCCM:** n°CI-ABJ-2018-B-24406 du 13/09/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

**Durée:** 99 ans

Dépôt au greffe: n°22003 du 13/09/2018

